

Dès 3 ans

JE
**GRANDIRAI
DEMAIN**

Creation jeune public

**Mercredi
25 février
2026
Espace JKM
à 15h**



Réservation :



Février 2026 #89 www.saint-nom-la-breteche.fr



6

16 familles ont participé à
« Une naissance, un arbre »



7

Rendez-vous aux urnes
les 15 et 22 mars 2026



10

Présentation de l'ensemble
du personnel communal



13

La bibliothèque municipale
rénovée vous accueille

IA

INSIDEARCHITECTURE



ET SI
ON IMAGINAIT
ENSEMBLE
VOTRE
INTÉRIEUR ?

s.cottret@inside-architecture.paris - Tél.: +33 6 82 69 18 03
www.inside-architecture.paris



K-RÉNOVE CONCEPT

- AMÉNAGEMENT
- RÉNOVATION
- CONSTRUCTION

Entreprise générale
de bâtiment située à
SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE,
nous vous accompagnons
dans la réalisation de
tous vos projets travaux



Chemin de la Source
78860 SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE



📞 06 46 15 76 95

✉ krenoveconcept@sfr.fr

Etudes & devis
gratuit sur
rendez-vous.

TRIANON
IMMOBILIER

Matthieu Fruchard Immobilier

Saint-Nom-la-Bretèche

www.immobilier78.com



Estimation
offerte
et sans
engagement

Photographe
professionnel



Préparation
à la vente et
Home Staging

Sélection
des
acquéreurs

Agence :
18 rue Saint-Vincent
78100 St-Germain-en-Laye

Matthieu Fruchard e.i.
RSAC VERSAILLES
877 570 895

100⁺ème
client !

et autant de rencontres
inspirantes.

Google
★★★★★
40 avis clients
5/5

07 66 55 64 02



Editorial

Chers Nonnais-Bretêchois,

Ce magazine est le dernier de la mandature en cours et, en raison des prochaines échéances électorales, l'expression des élus y est empreinte de réserve.

Néanmoins, le cour de la vie continuant, cette période reste un temps d'analyse et de réflexion.

Pour la réflexion, les sujets sont nombreux en raison de l'état général de notre pays et de la situation internationale.

Pour autant, de façon factuelle, en 2025, notre commune a fonctionné normalement et tous les services municipaux ont œuvré aux côtés des élus avec dévouement et professionnalisme. Vous retrouverez une vue d'ensemble des équipes en pages centrales.

Nos enseignants veillent à la bonne instruction de nos enfants et le secteur jeunesse les prépare à la vie en société et à l'apprentissage de la citoyenneté.

Les travaux de la crèche agrandie et réaménagée sont terminés et la bibliothèque a bénéficié d'une rénovation complète.

La grande diversité des activités proposées par toutes les associations grâce à l'engagement infaillible de leurs bénévoles et la programmation culturelle amplifiée, ont fortement contribué à la qualité de vie dans notre village.

Les bonnes performances de nos sportifs dans diverses compétitions : BMX, équitation, golf, escrime, tennis de table... ont fait briller le nom de la commune bien au-delà de nos limites territoriales.

Quant aux acteurs économiques locaux, ils poursuivent leurs activités au service de la population et la diversité des professionnels de santé permet à chacun de prendre soin de soi.

Du côté de la Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM), celle-ci fête cette année ses 13 ans d'existence.

Elle est composée de 11 communes représentées donc par 11 maires.

11 comme les joueurs d'une équipe de football et, comme parfois sur le terrain, les discussions peuvent être animées, mais c'est toujours la gagne qui nous relie. Ainsi, ensemble, nous consacrons tous nos efforts pour faire vivre et protéger notre territoire.

N'oublions pas que le mois prochain vous allez élire le nouveau conseil municipal, ainsi que le nouveau conseil communautaire intercommunal.

Mais au fait, quel est le rôle d'un maire ? Il doit avoir la volonté d'agir pour le bien de la collectivité et accepter d'assumer de nombreuses responsabilités.

Il est le chef d'orchestre qui veille à ce que tous les acteurs et intervenants jouent la même partition.

Il est aussi un point d'ancrage et de bienveillance au sein de sa commune, et un ambassadeur convainquant à l'extérieur.

Œuvrer pour sa commune, c'est un engagement de chaque jour, sans exception.

Saint-Nom-la-Bretèche est un village où il fait bon vivre dans un environnement privilégié, dans le respect de chacun et de toutes les générations, c'est un village qui regarde devant.

Au nom du conseil municipal et des agents communaux, je vous adresse, pour vous-même et les vôtres, une belle et heureuse année ainsi qu'une excellente santé, avec la réussite de vos projets personnels et professionnels.

Bonne année à tous !

Bonne année à Saint-Nom-la-Bretèche !

Bonne année à la France !

Le Maire,
Gilles Studnia

Au sommaire

4 INFOS PRATIQUES

Horaires Mairie et Poste
Nouveau conciliateur
Prochain conseil municipal
Permanences juridiques
Informations jeunesse

5 ACTUALITÉ DU VILLAGE

A vos agendas
Une naissance, un arbre
Salon Vins et vigneron

Protégeons les abeilles
Permanences France Renov'
Elections municipales
Nos champions de lecture
Don du sang

8 GÉNÉRATIONS

Du côté de la bibliothèque
Médaille du travail
Le service Jeunesse
La crèche « Petit Prince »

Café des anciens
Hommage à Bernard Mauge
État civil

10 DOSSIER

Le personnel communal

12 CADRE DE VIE

Rénovation de la bibliothèque
Travaux à l'église
Réhabilitation de mares
Dévoisement de canalisations

Occupation du domaine public
Encombrants, gravats, écobus

14 RETOUR EN IMAGE

16 LIBRE EXPRESSION

18 VIE ÉCONOMIQUE

Nouvelle étude notariale
Déménagements
Caroline Lugand, sophrologue



Infos pratiques

Horaires mairie

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30-12h et 14h-17h

- Mercredi : 9h30-12h

- Samedi : permanence accueil, état-civil et police municipale le 1^{er} samedi du mois de 9h30 à 12h

L'agence postale communale est ouverte aux mêmes horaires, ainsi que tous les samedis de 9h30 à 12h, sauf cas exceptionnels.

Urbanisme

Le service urbanisme de la mairie vous reçoit sans rendez-vous **le lundi après-midi, le mercredi matin et le vendredi après-midi** aux horaires indiqués ci-dessus. Melody Perret-Gentil vous renseigne sur vos démarches et la réglementation en vigueur. Tél. 01 30 80 07 04. Tous les dossiers peuvent être déposés à l'accueil de la mairie. Pour tout renseignement, le pôle urbanisme intercommunal situé à Feucherolles qui instruit les demandes, est à votre disposition au 01 30 55 12 69.

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal aura lieu en mairie le **mardi 17 février 2026 à 19h30**. L'ordre du jour est diffusé sur le site web de la ville quelques jours avant. Cette séance sera ouverte au public et retransmise en direct sur la page Facebook de la mairie. Retrouvez l'intégralité des délibérations et le procès verbal des séances précédentes sur le site www.saint-nom-la-breteche.fr.

Nouveau conciliateur de justice

M. Michel DUPENDANT, Conciliateur de justice, désigné par ordonnance du premier Président de la cour d'appel de Versailles, remplace désormais M. Bernard GONDON. Sa permanence a lieu le samedi de 9h à 12h en mairie de Noisy-le-Roi pour les habitants des communes de Bailly, Chavenay, Feucherolles, L'Etang-la-Ville, Noisy-le-Roi, Rennemoulin et Saint-Nom-la-Breteche.

Contact : email : michel.dupendant@conciliateurdejustice.fr / Tél. : 06 72 72 82 35

Permanences juridiques

Maître Sophie Legond, avocate à la Cour de Versailles, assure une permanence juridique gratuite en mairie, un samedi par mois de 9h30 à 12h, **uniquement sur rendez-vous** au 01 39 02 12 12 / cabinet@avocats-legond.com.

Recensement scolaire

Les inscriptions des enfants nés en 2023 se font auprès du service scolaire jusqu'au 20 mars 2026. Documents à fournir : fiche de renseignements de l'inspection académique complétée téléchargeable sur le site de la ville, justificatif de domicile de moins de 3 mois, livret de famille ou acte de naissance, carnet de santé de l'enfant et en cas de divorce, le dernier acte de jugement du tribunal mentionnant la garde des enfants.

Contact : scolaire@mairiesnlb.fr / 01 30 80 07 08

Recensement des jeunes citoyens

Les jeunes gens de nationalité française, filles et garçons, ayant atteint l'âge de 16 ans, doivent se faire recenser en mairie dans les trois mois suivant leur date anniversaire. Pièces à fournir : carte d'identité ou passeport, livret de famille. Possibilité de faire la démarche en ligne sur www.service-public.fr. Le jeune reçoit une attestation de recensement et sera par la suite convoqué à la Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC). Ces démarches sont nécessaires notamment pour participer aux concours et examens d'État, passer le permis de conduire, s'inscrire sur les listes électorales...

Contact : accueil@mairiesnlb.fr / 01 30 80 07 00

Dynam Jeunes

L'équipe de la mission locale « *Dynam Jeunes* » basée à Saint-Germain-en-Laye oriente et conseille les jeunes de 16 à 25 ans dans bien des domaines.

Prochaine permanence sur rendez-vous à l'Espace Jeunes, place Henri Hamel, vendredi 27 mars 2026 entre 14 et 17h.

Contact : 01 34 51 16 18 +**Infos** : missionlocalestgermain.org

Le C.I.O.

Le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) de Saint-Germain-en-Laye, accompagne les jeunes dans leurs choix scolaires et professionnels. Ce service public du ministère de l'éducation nationale propose des entretiens personnalisés gratuits sur rendez-vous ouverts à tous, ainsi que de la documentation sur les études et les métiers.

Contact : cio-saint-germain@ac-versailles.fr / Tél: 01 78 64 33 29



Magazine municipal Grand Angle n° 89 - Février 2026

Mairie : 32 rue de la Fontaine des Vaux 78860 Saint-Nom-la-Breteche. Tél. : 01 30 80 07 00.

Directeur de la publication : Gilles Studnia, Maire. **Service communication** :

Pascal Bouchain, communication@mairiesnlb.fr / Tél. 01 30 80 07 13 /

Mise en page par nos soins. **Régie publicitaire** : LVC Communication : 06 11 59 05 32

Impression : Mégatop (Naintré) 2 500 exemplaires. **Photos** : Freepik et tout droit réservé.

Dépôt légal : Février 2026 / ISSN 1268-4678.



Rejoignez-nous sur
facebook.com

/mairiesaintnomlabreteche



Inscrivez-vous
à notre Newsletter web
www.saint-nom-la-breteche.fr

À vos agendas !

SPECTACLES

ZOUROU, AU-DELÀ DES MOTS

Samedi 14 février
Une pièce de théâtre tout public mise en scène par Mélo die Molinard inspirée d'une histoire vraie, à l'Espace JKM à 20h30. Entrée : 15 € (TR : 12 €). Réservation auprès du SACA*.



JE GRANDIRAI DEMAIN

Mercredi 25 février
Un spectacle drôle pour enfants de 3 à 10 ans créé par la Cie De-ci de-là aura lieu à 15h à l'Espace JKM. Tarif unique : 6 €. Réservation auprès du SACA*.



+Infos ?

(*) SACA : Service des Affaires Culturelles et Associatives
Tél. 01 30 56 66 27
resa.culture@mairiesnlb.fr
Réservation en ligne sur le site sécurisé : stnomlabreteche.vostickets.net/billet

2^e SAINT-NOM DU RIRE

Mercredi 11 mars
Initialement prévue le 13/03, cette soirée sera dédiée au rire avec de jeunes talents en partenariat avec Eric Bouvron, humoriste, à 20h30 à l'Espace JKM. A l'affiche : Nina Forte, Julia Mével et Farah Saada. Entrée : 15 € (TR : 12 €). Réservation auprès du SACA*.



SOIRÉE CABARET SNL

Samedi 14 mars
L'association *Solidarités Nouvelles pour le Logement 78* organise un dîner-spectacle à l'Espace JKM à partir de 19h. Tarif : 35 €. Réservation au 06 70 29 23 75 ou 06 86 08 58 42

ALGORITHME

Samedi 21 mars
Une plongée dans un monde virtuel addictif aux frontières du fantastique à 20h30 à l'Espace JKM. Entrée : 15 € (TR : 12 €). Réservation auprès du SACA*

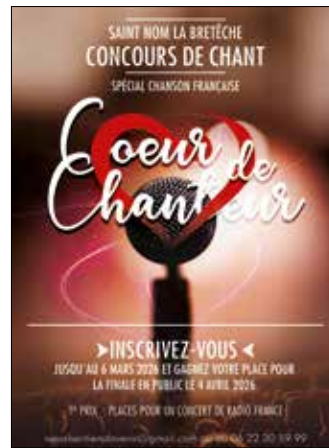


2^e SAINT-NOM JAZZ

Samedi 28 mars
La musique des années 40-50 sera mise à l'honneur avec le groupe *Cat & The Mint*, à 20h30 à l'Espace JKM. Entrée : 15 € (TR : 12 €). Réservation auprès du SACA*

COEUR DE CHANTEUR

Samedi 4 avril
Finale du concours de chant spécial chansons françaises organisée par *Népal Sentier d'Avenir*, à 20h30 à l'Espace JKM. Inscription au concours jusqu'au 6 mars.



ANIMATIONS

CRÉAPUCES

Dimanche 15 février
Les créateurs professionnels locaux vident leurs ateliers et vous proposent matériel et fournitures à petit prix, de 10h à 18h à l'Espace JKM. Restauration sur place. Une initiative de l'association *Choeur Artisanas*.



VINS & VIGNERONS

Samedi 11 avril
Le club *d'oenologie* de Saint-Nom-la-Bretèche vous donne rendez-vous à l'Espace JKM de 10h à 19h avec des vigneron qui vous feront découvrir leurs plus belles productions. Entrée 5 €.

CONFERENCE

ALAIN BARATON

Vendredi 17 avril
Alain Baraton, jardinier en chef du domaine de Versailles, revient à l'Espace JKM pour présenter la 2^e partie de « *Si Versailles m'était conté* ». Entrée gratuite. Réservation auprès du SACA*. Places limitées.



EXPOSITION

EXPO REG'ART

Du 13 au 16 mars
Hommage à Sarah Mackenzie, (1942-2025) avec une rétrospective de son oeuvre, à la Maison des Associations, 9 route de Saint-Germain. Vendredi de 14h à 17h30, samedi, dimanche et lundi de 10h à 17h30. Entrée libre.

SANTÉ

DON DU SANG

Lundi 16 février
A l'espace culturel JKM, de 14h30 à 19h30 uniquement sur inscription : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr. (+Infos page 7)

Protégeons les abeilles !



Le samedi 31 janvier dernier, MM. Philippe Morel et Romain Busuttill, apiculteurs locaux, présentaient à l'espace JKM une conférence sur la vie des abeilles et la nécessité de les protéger.

Ces insectes pollinisateurs ont un rôle primordial à jouer pour l'agriculture, mais avec l'apparition en 2004 du frelon asiatique, l'abeille est aujourd'hui en danger.

A votre échelle, vous pouvez agir en installant dans votre jardin, un piège sélectif. Février / mars est la bonne période !

Pour plus d'information, vous pouvez contacter Monsieur Philippe Morel : pastoresapium@gmail.com

Une naissance, un arbre

16 familles des enfants nés en 2025 étaient présentes



Pour la 3^e année consécutive, les parents des enfants nés dans l'année étaient conviés par la mairie, samedi 17 janvier, pour participer à la plantation symbolique d'arbres à la sortie de la route de Villepreux.

Chaque arbre est dédié à un enfant, matérialisé sur place par une petite plaque comportant son prénom et sa date de naissance. Ainsi, Maxence, Jules, Oscar, Thaïs, Valentine, Vladimir, Leo, Eléanore, Thiam, Lucie, Arthur, Axel, Gaby, Mohamed, Liam, Clémence et Alexandre pourront voir évoluer chêne vert, arbusier, tupélo, cyprès, parrotie de Perse...

Cette opération écologique préparée par le service des espaces verts de la ville est subventionnée par la Région Ile-de-France.

Salon Vins et Vignerons

Un événement attendu avec impatience !

La 9^e édition de ce salon, organisée par le **club d'œnologie** de Saint-Nom-la-Bretèche, se tiendra le **samedi 11 avril 2026 de 10h à 19h** à l'espace Jacques Kosciusko-Morizet (JKM).

Vingt-cinq vignerons représentant les principales régions viticoles françaises vous feront déguster leurs derniers millésimes. Tous ont déjà présenté leurs vins au cours d'une soirée thématique, ou ont accueilli les membres du club lors d'un voyage.

Vous pourrez échanger avec eux tout en dégustant d'excellents vins dans une atmosphère conviviale.

N'hésitez pas à venir entre amis pour partager vos « coups de cœur » ! Possibilité d'achat sur place (gamme de prix assez large).

Entrée 5 € comprenant un verre de dégustation collector offert à chaque participant.



France Renov'
Le service public pour mieux rénover mon habitat

La Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM) met à votre disposition des permanences gratuites et individualisées avec un conseiller **France Renov'** afin de vous accompagner dans vos projets de rénovation énergétique.

Prochaine permanence au pôle Aménagement, Environnement et Développement Economique de la CCGM, 43 Grande Rue à Feucherolles : **mercredis 11 mars, 8 avril, 13 mai 2026**, uniquement sur rendez-vous en téléphonant au 01 30 55 12 69.

Elections municipales et communautaires

Rendez-vous aux urnes les dimanches 15 et 22 mars 2026



Les dimanches 15 et 22 mars prochains auront lieu les élections municipales et communautaires. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 20h.

Celui auquel vous êtes rattaché est indiqué sur votre carte d'électeur :

- Bureau 1 : Mairie, salle annexe
- Bureau 2 : Mairie, salle des Mariages
- Bureaux 3 et 4 : préau de l'école Pasteur

Cette année, seules les personnes inscrites récemment sur les listes électorales recevront une nouvelle carte d'électeur.

Vote par procuration

Ce dispositif permet à un électeur ne pouvant pas voter personnellement (*le mandant*) de désigner un électeur de son choix qui votera à sa place (*le mandataire*) pour un seul ou les deux scrutins.

Le formulaire (cerfa n° 14952*01) est téléchargeable sur le site web de la mairie. Chaque mandataire peut être porteur d'une à deux procurations maximum :

- une seule établie en France
- une établie en France et une à l'étranger
- deux établies à l'étranger.

Le mandant doit se présenter personnellement auprès de l'une des institutions suivantes, muni d'une pièce d'identité : gendarmerie, commissariat de police, tribunal d'instance de la résidence du mandant ou de son lieu de travail, consulat ou Ambassade de France pour les citoyens résidant à l'étranger.

Le mandant doit connaître l'identité de son mandataire (nom, prénom, adresse, date de naissance).

En cas d'incapacité sérieuse de faire lui-même cette démarche, le mandant peut demander à la gendarmerie de se déplacer à son domicile pour établir la procuration.

Cette demande doit être formulée par écrit et accompagnée d'un certificat médical ou d'un justificatif d'infirmité.

Le jour du scrutin...

Vous devrez présenter une pièce d'identité. La carte d'électeur est conseillée afin de vous retrouver plus facilement sur les listes électorales.

+Infos : 01 30 80 07 11
(service des élections en mairie)

Nos champions de lecture

Léa et Enzo sont les lauréats du concours 2026



Pour la quatrième année consécutive, les élèves de CM2 de l'école élémentaire ont participé au concours des « Petits champions de la lecture ». Le 26 janvier, une douzaine d'entre eux étaient invités à lire le texte de leur choix face à un jury composé de représentants des parents d'élèves, de la conseillère pédagogique, d'élus et de personnels de la mairie. Cette année, Enzo Tumminello et Léa Baclan sont les heureux lauréats du concours de l'école. Ils représenteront l'école Pasteur au niveau départemental. S'ils sont sélectionnés, ils participeront peut-être au niveau régional et pourquoi pas, à la grande finale nationale.

Don du sang

Prochaine collecte à Saint-Nom-la-Bretèche : lundi 16 février 2026 de 14h30 à 19h30 à l'Espace JKM, place Henri Hamel.

Uniquement sur rendez-vous sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Toute personne âgée de 18 à 70 ans, qui pèse plus de 50 kg et qui est reconnue apte suite à un entretien sur place avec un médecin de l'Établissement Français du Sang (EFS), peut donner son sang.

Liste des contre-indications sur le site de l'EFS. Les hommes peuvent donner jusqu'à 6 fois par an et les femmes jusqu'à 4 fois. Entre deux dons de sang, il faut respecter un délai de 8 semaines minimum.

Pour un 1^{er} don, se présenter avec une pièce d'identité. Pour les donneurs réguliers, la carte de donneur est acceptée, ainsi qu'une carte de transport ou une carte vitale.

+Infos : dondesang.efs.sante.fr

Café des anciens

Spectacles dédiés aux séniors à l'Espace JKM

- **Apocalypse républicaine, mercredi 18 février 2026 à 15h :** lecture-débat avec le comédien Bernard Pinet. Entrée : 8 €.
- **Cyrano de Bergerac, mercredi 18 mars 2026 à 15h :** une pièce d'Edmond Rostand interprétée par la « Compagnie des Deux rives ».



+Infos : Service Culturel (SACA)
Tél. : 01 30 56 66 27

Des ateliers de loisirs proposés par la MLC

Activités réservées aux Nonnais-bretéchois de 65 ans et plus

- **Atelier mémoire, mardi 17 février de 14h à 15h30 ou de 15h45 à 17h15 :** expérimentez des exercices et astuces pour booster vos capacités d'attention et mieux solliciter votre mémoire au quotidien.
- **Atelier relaxation et gestion du stress, mardi 17 mars de 14h à 15h30 ou de 15h45 à 17h15 :** expérimentez différentes techniques de relaxation efficaces afin de mieux gérer votre stress.

Adhésion à la MLC : 22 €/an.

Les ateliers de loisirs sont au tarif de 7 € pour les adhérents de la MLC et 10 € pour les non-adhérents.

+Infos : Maison des Loisirs et de la Culture Tél. : 01 34 62 54 65.

Du côté de la bibliothèque

La bibliothèque entièrement rénovée

Depuis le 3 février dernier, la bibliothèque municipale a repris ses quartiers, rond-point des Écoliers, après trois mois de rénovation par l'équipe « bâtiment » du service technique de la mairie. Entièrement réaménagés et mis aux normes d'accueil PMR, les locaux ont bénéficié d'un grand coup de neuf après 35 ans d'existence. Amélie Gérandal et son équipe de bénévoles vous attendent pour vous faire découvrir les lieux.

Animations à venir

- **Ateliers créatifs :** Pendant les vacances d'hiver, la bibliothèque propose un atelier créatif de masques vénitiens. Animation gratuite, sur inscription, dès 7 ans. Mardi 3 mars à 15h, mercredi 4 mars à 10h et 15h, vendredi 6 mars à 15h.
- **Rendez-vous des Doudous :** lectures et comptines pour les enfants de 0 à 6 ans. Mercredi 11 et samedi 14 mars à 10h.
- **Bavardages d'encre** pour papoter, inventer, griffonner librement. Ateliers gratuits pour adultes, sur inscription. Mardis 17 février et 17 mars de 19h à 21h.

Horaires de la bibliothèque : mardi 15h-18h30, mercredi 9h30-12h30 et 14h-18h30, vendredi 10h30-12h30 et 15h-18h30 et samedi 9h30-12h.

+Infos : bibsnlb.cassioweb.com / Tél. : 01 30 51 31 90 / bibliotheque@mairiesnlb.fr

Service Jeunesse

Bientôt les vacances d'hiver à l'Espace Jeunes

La structure sera ouverte du **lundi 23 février au samedi 7 mars 2026** inclus de 14h à 18h. Au programme : formation aux gestes de premiers secours, tournoi d'échec, atelier d'art floral, laser game aux Clayes-sous-Bois, soirée raclette, création de baumes à lèvres, sortie vélo, atelier d'écriture, goûter-débat sur le thème du « *Vivre ensemble et la tolérance* », projection de film, jeux de société, tournoi de Mario Kart sur Switch 2...

Tout au long de l'année, les adolescents de 11 à 17 ans peuvent s'inscrire à l'espace Jeunes (tarif : 30 €) pour bénéficier d'un accueil libre en période scolaire, le mercredi et le samedi de 14h à 18h et le vendredi de 15h à 19h.

Conseil municipal jeunes

Ce début d'année 2026 commence fort pour les membres du CMJ : le 24 janvier, ils présentaient leur bilan et leur programme à l'occasion de la cérémonie des vœux en mairie, le 28, ils visitaient l'entrepôt du *Relais* qui revalorise les vêtements et accessoires usagés, le 31, visite de l'Assemblée nationale et rencontre avec Béatrice Piron, députée de notre circonscription...

Dimanche 15 février, à l'occasion des *Créapuces*, le service jeunesse tiendra un stand de gâteaux sucrés et cakes salés à l'Espace JKM, au profit de l'association *Huntington*. Venez nombreux.

Contact : Marc Eloffe, 06 24 02 83 96.



La crèche « Petit Prince »

Bonne nouvelle pour les familles de Saint-Nom-la-Bretèche et des communes voisines : la crèche municipale « **Petit Prince** », entièrement rénovée, entame une nouvelle ère. Reprise le 1^{er} janvier 2026 par le groupe « *Les Petits Chaperons Rouges* » en délégation de service public, l'établissement prépare l'ouverture d'une nouvelle section « Petite famille », qui accueillera 24 berceaux en âges mélangés, en complémentarité des trois sections déjà existantes : bébés, moyens et grands.

Une nouveauté qui permettra à davantage de familles de trouver une place pour leurs enfants âgés de 3 mois à 3 ans dans ce centre multi-accueil chaleureux et bienveillant. Dotée d'un agrément initial de 55 berceaux, la crèche va atteindre progressivement une capacité totale de 79 places d'ici la rentrée prochaine.

Une ouverture à la communauté de communes Gally Mauldre

Jusqu'à présent, la crèche accueillait exclusivement les enfants de Saint-Nom-la-Bretèche, mais avec cette extension, les familles des communes voisines pourront aussi bénéficier de ce service.

Ce projet porté par « *Les Petits Chaperons Rouges* » en partenariat avec la municipalité de Saint-Nom-la-Bretèche, marque une étape importante pour la petite enfance dans notre région.

Jeunes parents, vous pouvez préparer dès maintenant l'inscription de votre enfant à la crèche, en téléchargeant le formulaire approprié sur le site web de la mairie, rubrique *Petite enfance*.

Le centre multi-accueil « **Petit Prince** » est prêt à l'accueillir !



Hommage à Bernard Mauge



Né à la ferme de Valmartin en août 1927, Bernard Mauge y aura vécu la quasi totalité de son existence. Décédé le 17 décembre dernier à l'âge de 98 ans, Bernard Mauge était un personnage incontournable de la vie locale.

Reprenant en 1960 la ferme exploitée par son père Rolland, Bernard y pratiqua l'élevage de bovins et d'ovins jusqu'au début des années 80 puis, se consacra exclusivement à la culture céréalière (blé, orge, maïs, colza...).

Travailleur acharné, il se lança à 67 ans un nouveau défi en créant la plateforme de compostage située au lieu dit « Fond de Berthe » avec sa fille Beatrix, tout en poursuivant sa passion première : l'agriculture. Son fils Laurent quant à lui, créa une pension de chevaux sur les terres familiales.

Bernard Mauge a également été Conseiller municipal de 1954 à 1984, mandats pour lesquels il reçut des mains de Jacques Kosciusko-Morizet la médaille ci-contre.

Le peu de temps libre qui lui restait, Bernard le consacrait à sa famille, ses petits-enfants, aux amis, au foot et au cyclisme à la télé et, plus surprenant, à sa passion pour... Napoléon 1^{er} !

La municipalité adresse ses plus sincères condoléances à sa famille.



Etat civil

Naissances

Arthur KABICHE

Le 19 octobre 2025 au Chesnay-Rocquencourt

Gaby CESSIO

Le 19 décembre 2025 au Chesnay-Rocquencourt

Rosie WU

Le 10 janvier 2026 à Paris 15^e

Sébastien GENCE LABIT

Le 19 janvier 2026 au Chesnay-Rocquencourt

Mariage

Joël OLIVIER et Myriam de LAAGE de BELLEFAYE

Le 31 janvier 2026 à Saint-Nom-la-Bretèche

Décès

Bernard MAUGE

Le 17 décembre à Noisy-le-Roi

Pierre BURGORGUE

Le 6 janvier 2026 à Versailles

Jean-Pierre PARRY

Le 7 janvier 2026 au Chesnay-Rocquencourt

Nota : la diffusion de ces informations personnelles a été autorisée par les familles et personnes concernées.

Zoom sur le personnel communal

Des équipes motivées au service des Nonnais-Bretéchois

A l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux, le samedi 24 janvier, Monsieur le Maire a souhaité mettre en lumière l'ensemble du personnel communal en projetant un diaporama au public présent.

Actuellement, 65 agents municipaux, répartis sur 8 secteurs d'activité, travaillent quotidiennement au service de la population : services administratifs, techniques, culturel, bibliothèque, ludothèque, animation périscolaire, ATSEM, restauration scolaire, police municipale.

Tous ont à cœur de mener à bien leur mission de service public.



Services administratifs

Direction générale, Accueil, Etat-civil, Elections, Social, Agence Postale, Communication, Scolaire, Technique / Urbanisme, Finances, Ressources humaines

Service technique

Espaces verts / Voirie / Entretien des Bâtiments / Installation des événements



Bibliothèque

Responsable et bénévoles



Service des affaires culturelles et associatives

Culture, sport, jeunesse, loisirs, événementiel, gestion des salles



Animation péri et extra scolaire

Accueil du matin et du soir, accueil de
loisir mercredi et vacances scolaires,
étude surveillée, ludothèque,
éducation sportive



Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)



Restauration scolaire maternelle et élémentaire



Police municipale

Encombrants

Les prochaines collectes des objets encombrants sont prévues, selon votre secteur :

- Jeudi 19 février (secteur bleu)
- Jeudi 19 mars (secteur rouge)
- Jeudi 9 avril (secteur vert)

Sont concernés tous les objets volumineux sauf pneus, tuiles, gravats, placo, pots de peinture (même vides), réfrigérateurs, matériel informatique, téléviseurs, batteries, bouteilles de gaz...

Les objets encombrants sont à déposer sur le trottoir, en soirée, la veille de la collecte.

Ecobus

Pour collecter vos déchets ménagers spéciaux (DMS) et les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), l'Ecobus stationnera sur le parking de la place de l'Europe, **samedi 25 avril 2026** de 9h à 12h.

Exemples de DMS : peintures, colles, vernis, solvants, produits phytosanitaires, pesticides, produits d'entretien dangereux, cartouches d'encre, radios, piles, batteries, ampoules, tubes néon, huiles et filtres à huile...

+Infos : 01 30 07 67 73 (Sepur).

Gravats

Une benne sera mise à disposition, chemin des Cochons, **samedi 28 mars 2026**, de 9h à 13h pour le dépôt de gravats, à l'exception du plâtre et des matériaux amiantés.

Pour y accéder, vous devez au préalable vous inscrire en mairie.

Rappel : les Nonnais-Bretêchois ont accès à une déchetterie. Modalités sur le site web de la mairie : www.saint-nom-la-breteche.fr

Rénovation de la bibliothèque

Des locaux plus clairs, plus spacieux, plus accueillants



Après trois mois et demi de travaux intensifs réalisés par l'équipe du service technique de la mairie, l'installation d'un nouveau mobilier plus moderne et le rangement de tous les ouvrages, la bibliothèque municipale a rouvert ses portes début février. Située rond-point des Ecoliers, à l'entrée des deux écoles, la bibliothèque a entièrement été réaménagée afin d'accueillir les lecteurs dans un cadre chaleureux et de répondre aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR).

Cette bibliothèque créée en 1991 avait bien besoin d'un coup de neuf !

Pas moins de 8 000 livres, BD, revues, régulièrement renouvelés, y sont à votre disposition, à l'emprunt ou à lire sur place. Amélie Gérandal, responsable de la structure, et l'équipe de bénévoles vous accueillent et vous conseillent, sans oublier les ateliers et les animations qui y sont chaque mois organisés (voir page 8).

Adhésion annuelle: 32 €/famille **+Infos :** www.bibsnlb.cassioweb.com / 01 30 51 31 90

Église paroissiale

Les travaux d'urgence ont démarré

Depuis début février, et pour une durée de 5 mois, des travaux d'urgence sont engagés afin de remédier aux dégradations constatées sur l'édifice et ses décors intérieurs. Les interventions portent principalement sur la mise hors d'eau des toitures, des gouttières et de la verrière, la suppression de végétation, la sécurisation des combles et des accès et enfin, la protection des voûtes et des décors les plus fragiles.

Dans le chœur, les chapelles et l'abside, un examen précis de l'état de conservation des voûtes et des murs sera mené ainsi que la consolidation des décors peints.

Ces travaux bénéficient de financements du Département des Yvelines et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

Pendant la durée du chantier, des places de parking ont été supprimées afin d'y implanter la base vie et un échafaudage sera installé.



Environnement

Réhabilitation de trois mares le long de la D307

Le Département des Yvelines a récemment entrepris la réalisation de travaux de restauration écologique de trois mares situées le long de la piste cyclable, entre la route de Villepreux et le rond-point situé en bas de la rue Charles de Gaulle.

En effet, la mise en service en 2018 de la dernière portion de la RD307 était conditionnée à plusieurs prescriptions environnementales, notamment la création de mares, afin de minimiser l'impact de ce projet sur les amphibiens recensés dans ce secteur (grenouilles et tritons).

A l'issue d'un suivi réalisé par un bureau d'étude technique indépendant, il s'est avéré que les mares créées en 2017 n'étaient pas fonctionnelles.

Aussi, le département des Yvelines a dû se mettre en conformité et mandater l'opérateur écologique, *Seine Yvelines Voirie* (SYV), pour définir et réaliser les mesures correctrices.



Assainissement

Travaux de dévoiement d'une canalisation zone Ouest



Suite à la réalisation du schéma directeur d'assainissement, et après constatation de certains dysfonctionnements sur les réseaux eaux usées et eaux pluviales, la commune a engagé mi janvier des travaux dans la zone du bassin de rétention à l'Ouest du village.

Ainsi, la société **Sade** réalise actuellement, pour une durée d'environ deux mois, des travaux de réhabilitation et de dévoiement de la canalisation sous le bassin de rétention, la réfection de tronçons de réseaux, chemin du buisson Sainte-Anne par fonçage et dans la partie basse de la rue Charles de Gaulle.

Le matériel nécessaire et la base de vie de ce chantier sont installés sur le parking situé face à la piste de BMX, à proximité du poste de gendarmerie à cheval.

Occupation du domaine public

Échafaudage, dépôt de bennes, déménagement...

Vous envisagez de réaliser des travaux qui nécessitent une occupation temporaire du domaine public ? Exemples : installation d'un échafaudage, d'une benne à gravats, stockage de matériaux, stationnement d'un engin de chantier...

Vous prévoyez de stationner un véhicule pour votre déménagement ou votre emménagement, un monte-meubles ?

Pour cela, vous devez obtenir au préalable et afficher sur place un arrêté municipal temporaire.

Depuis avril 2023, il vous en coûte 3 € / m² par jour (ou 10 € / m² par semaine).

Adressez en mairie, 15 jours avant le début des travaux ou du déménagement, le formulaire téléchargeable sur le site de la mairie : www.saint-nom-la-breteche.fr

Retour en images



3 DÉCEMBRE : « *La Perruche et le Poulet* », une comédie policière interprétée par la *Compagnie des Deux Rives*, un moment de rires et de rebondissements partagé avec nos seniors à l'Espace JKM.



6 DÉCEMBRE : Gaspard Dehaene, ce pianiste au parcours d'exception, rendait hommage à Ravel, Fauré, Enesco et Lili Boulanger à l'Espace JKM dans un spectacle intitulé « *Fauré en héritage* ».



9 DÉCEMBRE : Le déjeuner annuel des aînés a permis ce beau moment de partage et de convivialité en mairie pour 114 convives. Les personnes empêchées pouvaient bénéficier d'un colis de Noël.



13 DÉCEMBRE : Le marché de Noël de l'Espace JKM permettait, cette année encore, d'embellir votre sapin, d'y déposer des cadeaux pour les personnes que vous aimez et de garnir vos tables de fête.



17 DÉCEMBRE : En cette période de fêtes, le spectacle « *Joyeux Noël M. Ours* » rappelait l'essentiel : l'amitié et le partage. Un joli conte de Noël proposé aux enfants à l'Espace JKM par le service culturel.



19 DÉCEMBRE : La magie de Noël s'est invitée à la sortie de l'école avec la présence du Père Noël et de ses lutins, suivie par un impressionnant spectacle pyrotechnique présenté par la Cie *Dreamlighters*.



10 JANVIER : « *Voyage à Napoli* » offrait une plongée dans les contradictions de l'amour moderne, une pièce aussi drôle que touchante programmée par le service culturel à l'Espace JKM.



16 AU 19 JANVIER : Rita Boukeroui, Odile Béourtare et Christian Morel étaient les trois artistes mis à l'honneur lors de l'exposition présentée par l'association *Reg'Art 78* à la maison des associations.



24 JANVIER : Lors de la traditionnelle cérémonie des vœux les représentants du *Conservatoire*, de *Gymforme St-Nom* et des *Amis de Saint-Nom* ont reçu la médaille de la ville des mains du Maire.



24 JANVIER : 40 tireurs représentant 17 clubs de la région parisienne ont rejoint le cercle d'escrime de notre village, à l'occasion du **38^e Challenge Pierrick Mounier** au Pôle sportif Teddy Riner.



24 JANVIER : Bernard Pinet, comédien, auteur et metteur en scène, interprétait à l'Espace JKM « *Apocalypse républicaine* », une création théâtrale qui questionne sur notre époque... avec humour.



30 JANVIER : Le spectacle « *Les Étoiles de la Danse* » a réuni à l'Espace JKM, les danseurs Étoiles issus des opéras de Kiev, Madrid, Tokyo et du Royaume-Uni, accompagnés par le Grand Ballet de Kiev.

Bientôt les élections municipales et communautaires !

Après les vœux et la trêve dites « des confiseurs », la campagne électorale municipale est engagée. Certains ont déjà lancé de fausses rumeurs pour susciter des peurs, d'autres déforment ou nient les réalités pour faire plaisir ou se faire valoir. Nombreux sont ceux pour qui une campagne est une occasion de faire croire que..., mais les réalités sont incontournables, l'action des élus est encadrée par des lois et des textes clairs et précis. Notre communauté de communes n'est pas en péril. Saint-Nom-la-Bretèche n'a jamais exprimé l'intention de la quitter, et formellement, aucune autre commune non plus, ce que nous a confirmé le Préfet et la Sous-Préfète lors de conversations récentes.

Des divergences étant apparues quant à la répartition des sièges au conseil communautaire de la prochaine mandature, le Préfet a décidé d'appliquer la répartition de droit commun. Celle-ci a été validée à l'unanimité (majorités et oppositions) par les conseillers municipaux et conseillers communautaires des communes de Maule et de Saint-Nom-la-Bretèche. Certains rêvent même de faire financer par la CCGM la construction et la gestion du conservatoire. Or, la culture fait partie, dans les statuts, d'une compétence optionnelle de la CCGM qui n'a reconnu d'intérêt communautaire que l'exploitation du cinéma de Maule et la réalisation d'un schéma des équipements culturels.

D'autres ignorent délibérément la limite des interventions publiques dans les projets et affaires privés. Les mobilités ne sont pas épargnées ; on vous promet un covoiturage déjà mis en place par la CCGM et Ile-de-France Mobilités, ou de concurrencer le monopole d'Ile-de-France Mobilités, en occultant les graves conséquences induites. Nos actions et projets en cours ou annoncés (Espace JKM, église, écoles, voirie, environnement, vie associative, saison culturelle, jeunesse, etc) s'appuient sur des finances parfaitement saines et maîtrisées.

Alors que notre pays tangué, la commune reste le seul maillon stable, préservons-le ensemble. La vie quotidienne, la gestion et l'avenir d'une commune comme la nôtre sont des sujets sérieux nécessitant une connaissance approfondie de la réalité et bien évidemment, le sens et le respect de l'humain. Gilles Studnia, Gérard Parfait, Muriel Degraeve, Isabelle Trappier, Florent Boron, Christian Ghez, Karel Kurzweil.

Préserver la Communauté de Communes pour envisager l'avenir sereinement

Les 15 et 22 mars, votre vote sera décisif pour Saint-Nom-La-Bretèche. Il est en effet nécessaire que nous conservions ce qui en fait la force, son caractère rural et protégé, proche de Paris. Tel est notre objectif. Avant même de cultiver l'esprit village, le faire vivre, l'adapter aux besoins actuels et futurs de ses habitants, il nous faut éviter que notre Communauté de Communes Gally-Mauldre (CCGM) ne se disloque. Plusieurs villages envisagent de la quitter en raison de différends profonds avec les élus actuels de Saint-Nom. Pour empêcher cela, nous souhaitons, une fois élus, rétablir une relation de respect mutuel avec les élus voisins, en révisant notamment le mode de gouvernance de la CCGM.

Celle-ci ne doit plus être une coquille vide : nous travaillerons avec eux sur des projets communautaires. Sans cela, nous serions à la merci préfectorale d'une dissolution qui nous obligerait à rejoindre une structure intercommunale plus grande et soumise à la loi SRU, avec l'obligation légale de mettre en place jusqu'à 500 logements sociaux, dans un premier temps. Nos infrastructures devraient être adaptées et notre village serait transformé en commune urbaine. Ceux qui nient cette situation sont au mieux dans le déni, au pire dans le mensonge.

Ces dernières années, Jean-Philippe Antoine a établi des relations sereines avec les élus voisins. Ils ont compris sa démarche et sa vision et lui font confiance pour rétablir un climat de travail constructif. Nous pourrions alors répondre à vos attentes avec des propositions réalistes et budgétées : résolution du problème des transports dont l'accès à la gare (mise en place d'une navette électrique municipale et d'une application de covoiturage, amélioration des moyens existants en lien avec IDF Mobilités), animation du village (valorisation des commerces, actions intergénérationnelles et solidaires, rénovation de l'espace JKM et de son parc, dont le stade), rénovation de l'école et de l'église, renforcement des moyens du CCAS en faveur notamment de nos aînés, et soutien aux associations, si dynamiques. Nos propositions, concrètes et pragmatiques, ont été établies à fiscalité constante et définies à l'aune des enjeux environnementaux et sociaux. Nous les mettrons en œuvre avec écoute, transparence et ouverture. Grâce à votre confiance, Saint-Nom-la-Bretèche restera le village dans lequel nous aimons vivre.

Jean-Philippe ANTOINE, Sophie LAFEUILLADE, Jérôme FENAILLON et Nathalie ZENOU - Tous Ensemble Pour Saint-Nom-La-Bretèche



SAS ISSNER
paysagiste

06 33 66 23 43

Création et entretien d'espaces verts
Elagage / Abattage
Maçonnerie paysagère (pavage, clôture...)

40, rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-la-Bretèche

sas.issner@gmail.com



ENGAGEZ-VOUS AVEC L'EQUIPE DE « J'AIME SAINT-NOM 2026 » !

Depuis plus de 15 ans, je vis Saint-Nom de l'intérieur. De 2014 à 2020, en tant qu'Adjoint au Maire en charge de l'Animation du Village, des Sports et de la Vie Associative, j'ai eu l'honneur de faire battre le cœur de notre commune et de faire grandir des événements fédérateurs devenus incontournables. Saint-Nom, je ne l'ai pas étudiée dans des dossiers. Je l'ai vécu sur le terrain, avec vous.

Et depuis 6 ans, en tant que Conseiller Municipal d'opposition, je ne vois qu'une chose : Saint-Nom s'endort. Des projets en attente. Une dynamique qui s'essouffle. Une ville qui gère... mais ne rêve plus. Saint-Nom mérite mieux que l'immobilisme. Saint-Nom mérite une vision.

C'est pour cela que j'ai lancé la liste « J'AIME SAINT-NOM » pour 2026. Par amour. Et par exigence.

NOTRE VISION POUR 2026 : Bien-être – Convivialité – Rayonnement. Trois mots simples. Trois piliers pour une ambition claire.

Notre projet est réaliste, financièrement responsable, sans hausse d'impôts, écologique, intergénérationnel. Nous voulons réveiller Saint-Nom sans la dénaturer. La moderniser sans la bétonner. La dynamiser sans la perdre. Saint-Nom doit rester un village. Mais un village qui avance... Sur les Réseaux Sociaux, nous avons déjà présenté 15 actions concrètes. Il y en aura 12 autres parce que chacun des colistiers (27) en sera redevable. En voici 3 :

1. Repenser totalement les transports pour une mobilité fluide, moderne et écologique.
2. Mettre l'intelligence artificielle au service des habitants : communication directe, services municipaux plus efficaces, agents formés aux outils de demain.
3. Un vrai espace dédié aux animaux à JKM et un cimetière animalier dans un autre lieu idoine.

Vous voulez nous rejoindre ? Ecrivez à Eric FROMMWEILER, tête de liste « J'aime Saint-Nom 2026 » ; eric@jaimesaintnom.fr ; 06 03 69 97 09

En 2026, mettre fin à l'impossibilisme...

Tous les six ans, la démocratie nous offre l'opportunité de décider quel cap notre village devra suivre. En mars prochain, nous proposerons aux habitants de faire un choix clair : celui de l'action. L'action plutôt que les longs discours ou les concepts creux, l'action plutôt que la fatalité, l'action plutôt que les combats d'arrière-garde. Il est temps de repasser la marche en avant, de se projeter vers l'avenir, de remettre la volonté politique au cœur des enjeux. Ces six prochaines années seront essentielles pour notre village et pour notre territoire. Il y a urgence à sortir de la coalition des impossibles pour :

- Bâtir un cœur de village sûr et apaisé, où toutes les mobilités cohabitent dans le respect de chacun et surtout des plus fragiles (enfants, seniors) ;
- Faire rayonner notre territoire en lançant de vrais projets intercommunaux, tels qu'un conservatoire de musique et de danse à Saint-Nom-la-Bretèche ;
- Sortir de toutes les impasses que connaît la zone du Vivier et y défendre des implantations commerciales respectueuses de notre identité village ;
- Intégrer la totalité de la route d'accès à la gare au domaine municipal et devenir entièrement souverains sur un axe essentiel de notre quotidien ;
- Défendre un cadre de vie rural et villageois en repoussant la spirale engagée ailleurs en Ile-de-France : projets démesurés, promotion immobilière, logements sociaux.

Protéger, contrôler et agir, l'équipe « Agissons pour Saint-Nom ! » s'y engage. Une voie à tracer ensemble dès le mois de mars.

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux : Instagram @agissons poursaintnom / Facebook Agissons pour Saint-Nom



J-M Peinture
06 07 56 25 62

Peinture intérieur & extérieur
Petits travaux de rénovation
Parquet & Carrelage

jeanmarcpeinture@gmail.com
40 rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-La-Bretèche



Évasions Gourmandes
Boulangerie - Pâtisserie
Chocolaterie - Salon de thé

1, place de l'Europe 78860 Saint-Nom-la-Bretèche
Du mercredi au samedi de 7h à 19h30 le dimanche fermeture à 18h

Produits fait Maison • Découvrez notre gamme et pains bio

Venez découvrir votre nouveau salon de thé
01 34 62 07 81

Caroline LUGAND

Sophrologue certifiée RNCP



Membre de la Fédération Française de Sophrologie, Caroline Lugand propose un accompagnement respectueux et valorisant grâce à diverses techniques psycho-corporelles qui agissent au quotidien sur votre mieux-être : protocoles de sophrologie personnalisés, MBSR (Réduction du Stress Basée sur la Pleine Conscience), cohérence cardiaque... Elle accompagne les adultes et adolescents qui souhaitent :

- apaiser leur stress, l'anxiété et la surcharge mentale,
- se libérer des addictions,
- retrouver un meilleur sommeil,
- apaiser les douleurs liées aux maladies chroniques,
- éviter le burn out,
- gérer les troubles des comportements alimentaires (TCA),
- mieux vivre sa neurotypie (TDAH),
- se préparer mentalement aux examens et à la prise de parole...

Caroline est également coach confirmée en psycho-nutrition. Elle propose des suivis nutritionnels et comportementaux et des lives en cuisine « *la sophrologue en cuisine* ».

Consultations au cabinet, 15 rue du Vieux Puits, ou en téléconsultation.

Site web : captainsophro.fr

Instagram : @coachcaroline.sophro

Pour réserver une séance :



M^e Aude Petitcollot-Giner

Une nouvelle étude notariale, rue Charles de Gaulle



Fort de plus de quinze années d'expérience, Maître Aude PETITCOLLOT-GINER vous accueille depuis décembre dans son nouvel office notarial, 58 rue Charles de Gaulle à Saint-Nom-la-Bretèche. Son approche globale, fondée sur la rigueur, l'écoute et la vision à long terme, vous accompagne dans un esprit de confiance et de simplicité.

Qu'il s'agisse d'un projet immobilier ou professionnel, d'un accompagnement en droit de la famille (contrat de mariage, PACS, séparation, succession...) ou d'une stratégie globale de transmission patrimoniale, chaque dossier bénéficie d'un suivi personnalisé et réactif.

L'objectif : vous accompagner dans vos projets de vie et vous offrir un service professionnel et humain, alliant modernité, exigence et bienveillance.

+Infos : <http://78015.notaires.fr> **Contact :** 01 59 34 01 52

Ils déménagent !

• Cabinet dentaire

Un nouveau cabinet dentaire s'est ouvert face à la bibliothèque, rond-point des Ecoliers, sis 3 rue Michel Pérot à Saint-Nom-la-Bretèche.

Il regroupe les praticiens suivants :

- Dr Roxana MIRANDA
- Dr Clémence PAILLARD
Tél. : 01 34 62 93 43 / 06 68 93 20 00
- Dr Soyan KYHENG
Tél. : 01 34 62 59 14

• Agence immobilière

L'agence du Château / Arcana immobilier, anciennement située 62bis route de Saint-Germain est désormais installée au 11bis de la même rue. Tél. 01 30 80 11 45 / Site web : arcanaimmobilier.fr

Conseils en Communication

Vous rencontrez des difficultés en communication print ou digitale ?
Besoin de conseils pour vos droits à la formation continue ?

Claire Destruel, dirigeante de l'agence **ADN by Claire** et formatrice, vous propose une permanence dédiée aux start-up, TPE et PME.

Profitez d'un échange personnalisé pour trouver des solutions adaptées à vos enjeux. Rendez-vous gratuit en mairie, un lundi par mois, de 14h à 17h, uniquement sur rendez-vous.

Prochaine permanence : **lundi 16 mars 2026.**

Tél. 06 83 45 47 47

mail : claire.destruel@adnbyclaire.fr



**POMPES FUNÈBRES
DESSUILLE**
OBSEQUES • MARBRERIE • PREVOYANCE

- ✓ Organisation d'obsèques
- ✓ Souscription de contrat de prévoyance obsèques
- ✓ Travaux de marbrerie funéraire
- ✓ Prestations adaptées à vos besoins

24/7

01 30 23 09 42
pfm.stnom@orange.fr
www.pompesfunebres78.fr

46 rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-la-Bretèche

Avis sur google
★★★★★ 4,9 / 5 - 46 avis



label vue

Prise de rendez-vous
sur label-vue.fr

Place de l'Europe St-Nom-la-Bretèche
01 34 62 18 75
Du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h




SAS ISSNER
Création - Rénovation
06 86 84 02 14
Carrelage intérieur
(sol, salle de bains, cuisine, parquet)
Terrasse
(dallage, carrelage, pavé, bois, composite, dalle sur plot)
Démolition

40, rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-la-Bretèche sas.issner@gmail.com

ALVES SAS
ÉLECTRICITÉ,
PLOMBERIE CHAUFFAGE
MAÇONNERIE GÉNÉRALE

01 70 72 68 90
contact@alves-sas.com

26 Ter Avenue des platanes
78860 Saint-Nom-La-Bretèche

DÉPANNAGE ET CRÉATION
CLIMATISATION ET VENTILATION
SALLE DE BAIN ET CUISINE
AUTOMATISME
(PORTAIL, PORTE DE GARAGE, VOLET ROULANT)
INTERPHONE
RÉNOVATION
(PEINTURE, CARRELAGE, PAVÉ)





RGE
QualiPac



LAFORÊT
SAINT-NOM-LA-BRETECHE



AVIS CLIENTS



“ ACCOMPAGNEMENT
PROFESSIONNALISME
REACTIVITE ”

33, route de Saint Germain
78860 Saint-Nom-La-Bretèche

stnomlabreteche@lafortet.com

01 34 62 62 00



ACHAT - VENTE



LOCATION - GESTION



IMMOBILIER COMMERCIAL



ESTIMATION

ESTIMATION
OFFERTE

On ne
change pas
une franchise
qui gagne



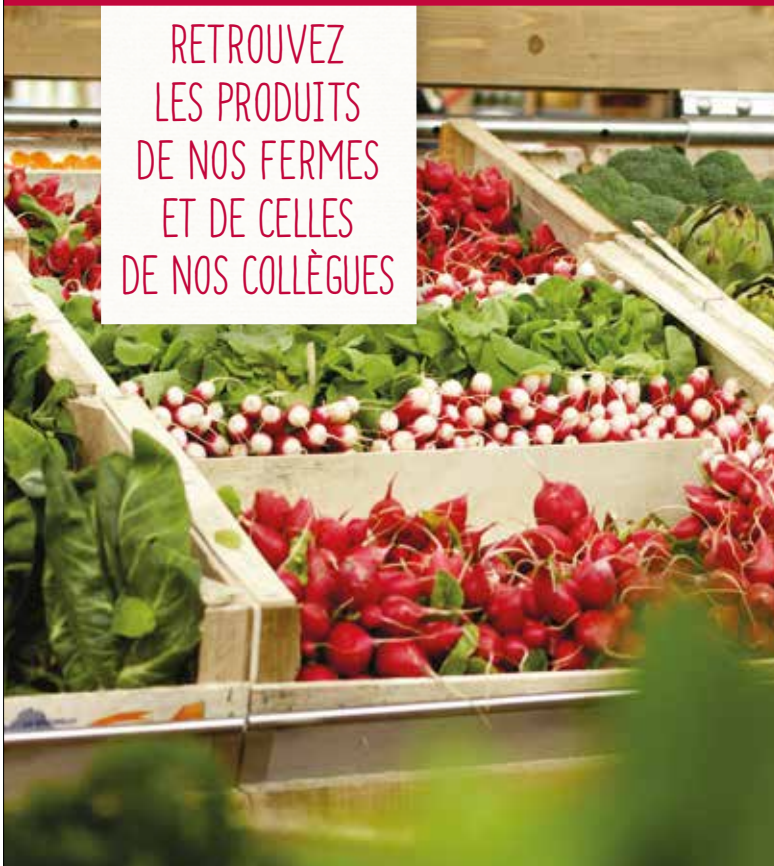
Lafortêt
récompensée
pour la 7^e année
consécutive

MERCI



CULTIVONS LA PROXIMITÉ !

RETROUVEZ
LES PRODUITS
DE NOS FERMES
ET DE CELLES
DE NOS COLLÈGUES



**LES FERMES
DE GALLY**



LE MARCHÉ • L'ÉPICERIE • LE CAFÉ

**Le choix du bon,
du sain, du juste**

Le marché et l'épicerie des Fermes de Gally rassemblent le meilleur de la production agricole française. L'épicier, la crémillère, le caviste, le charcutier et le primeur travaillent en direct avec les producteurs.



20 rue des petits prés - Feucherolles • lesfermesdegally.com